



Mairie

**COMMUNE DE CHANTEMERLE LES BLES
PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} DECEMBRE 2025 A 18 H 30**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de Chantemerle les Blés, régulièrement convoqué le 25 novembre 2025 s'est réuni sous la présidence de Monsieur ROBIN Vincent, maire.

Étaient présents : M. ROBIN Vincent, Mme BRUNIERE Aurélie, M. CAMPAGNOLA Éric, M. COSTE Ludovic, Mme LAIGNEAU Jeanine, Mme BETTON Marielle, Mme VERROT Anna, M. VIGNON Georges, Mme FAURE Elisabeth, Mme MOUISSAT Lynda, M. GUICHARD Patrick et M. VOSSIER Patrick.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absent(s) : M. BESSET Michel, excusé.

Mme BRUNIERE Aurélie a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

- Délibération :
-

QUESTIONS DIVERSES

- Compte rendu rencontre équipe paroisse (*garde-corps à installer et à renforcer électricité = v. puissance compteur à revoir bancs = devis pour remplacement de 14 bancs, croix extérieure à repeindre, banc sur la place qui est cassé*) ;
- PLU remise rapport du commissaire enquêteur (*remise du rapport par le commissaire enquêteur dispo depuis lundi 01/12 sur le site internet*) ;
- Bornage Route des Granges (*les limites des 3 terrains vont être redessinés après réception du bornage officiel*) ;
- Végétalisation de l'école (*initialement prévue en décembre, reportée au 23/01/2026*) ;
- « Plus fraîche ma ville » (*lien envoyé à tous les élus pour pouvoir se connecter afin de suivre les dossiers traités par la mairie*) ;
- Rétrocession Vinci/ASF (*visite avec les conseillers de tous les fossés et bord de route concernés. Prochain RDV avec Vinci le mardi 02/12/2025*) ;
- Projet échangeur A7 (*référé déposé par le collectif ASSEZ pour suspendre les travaux = cette demande a été refusée donc les travaux continuent*) ;
- Aménagement Sud RD 109 (*RDV le vendredi 05/12/2025 avec le Département pour étudier le budget*) ;



Mairie

- Marquage voirie (*chiffrage pour tous les marquages sur la commune. Devis validé, travaux au printemps*) ;
- Procédure environnement (*rencontre avec Maître MATRAS, une procédure va être lancée pour le Nord du village*) ;
- Compte rendu GAP (*compte rendu présenté par Ludovic COSTE*) ;
- Subvention Resto du Cœur (*voir pendant la préparation du budget*).

PERMIS DE CONSTRUIRE

Séance levée à 20h30

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 12 janvier 2026 à 18 h 30.